



COMMUNE DE SAVIESE

Conseil communal

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 12 juin 2013

Le Conseil communal proposera à la prochaine assemblée primaire la société Fidag SA comme organe de révision pour la période législative 2013-2016.

Des conventions ont été établies avec les groupes qui occupent les locaux sis au rez-inférieur du bâtiment communal de Binii.

Une plainte a été déposée par la Commune de Savièse suite aux déprédations à des bâtiments communaux, constatées au lendemain du week-end des 1 et 2 juin 2013.

La Trilogie est autorisée à organiser la 10^{ème} édition de son carnaval, les 8 et 9 novembre 2013.

Des mesures pour l'aménagement et la revitalisation de la Morge sont nécessaires. Le Conseil communal a donné son accord de principe pour la réalisation de ces mesures. La Commune de Savièse n'est que peu touchée car les travaux se dérouleront principalement sur les territoires de Sion et Conthey.

La déchetterie du Pécolet sera prochainement équipée d'une broyeuse de déchets verts, sarments, bois, souches, ce qui permettra de réduire le volume de ces déchets.

Le Conseil communal a proposé au Festival international de Sion de collaborer, dans le futur, à l'organisation de son festival en programmant un concert à Savièse, particulièrement au Baladin.

Les directives pour la construction des immeubles dans les périmètres sensibles a été adoptée par le Conseil communal.

L'APEA du Coteau a annoncé les démissions successives de la secrétaire et de la juriste.

L'office du tourisme, en collaboration avec la Commune de Savièse, a le projet d'organiser les 24 et 25 mai 2014 une manifestation « Saint-Germain des peintres » avec la présence d'artistes peintres professionnels et amateurs – écoles de peinture – école des beaux-arts et, en automne 2014, un concours cantonal consacré au Diolinoir.